

Déclaration Liminaire

Monsieur le Président,

Au nom du pacte de responsabilité qui est en fait un pacte d'austérité, l'État devra faire une économie de 50 milliards d'euros.

À ce pacte que dénonce vivement Force Ouvrière, s'ajoute l'annonce d'une réforme territoriale avec pour justification, encore une fois, la baisse des dépenses publiques. Mais ne nous voilons pas la face, cette réforme ne fera qu'éloigner le citoyen du service public de proximité, et les agents de la Fonction Publique savent, d'ores et déjà, qu'ils en seront les victimes.

Le gel du point d'indice est reconduit pour 3 ans, la fonte des effectifs compromet les missions de service public, la RGPP transformée en MAP (Modernisation de l'Action Publique) ne présage pas un avenir meilleur pour les agents de notre Direction.

Le budget de fonctionnement continue à diminuer, pour pallier les mauvaises conditions de travail dues aux suppressions d'emplois, la seule réponse de l'Administration est la « dématérialisation ».

Alors que le climat social de notre pays nécessiterait un service public renforcé au service de nos concitoyens, comment répondre à cette attente avec de tels effectifs ?

F.O.-DGFIP 49 constate et dénonce la suppression des emplois publics, et la dégradation des conditions de travail dans le cadre d'une démarche dite stratégique.

S'agissant des mouvements de mutations de catégorie C, le nombre considérable de vacances d'emplois porte atteinte au droit fondamental à mutation.

Dans le Maine et Loire , après la CAPL de catégorie "C", il reste 22 vacances d'emplois (9 FF et 13 GP).

F.O.-DGFIP 49 dénonce des règles de gestion totalement inadaptées et rappelle ses revendications :

- L'arrêt des suppressions d'emplois.
- Que toutes les vacances d'emplois soient pourvues à chaque mouvement, dès lors qu'il existe des demandes.
- Deux véritables mouvements annuels.
- Le droit au retour pour les promus de C en B.

Monsieur le Président, je vous demande de bien vouloir annexer cette présente déclaration au procès verbal.